

Demande déposée le 02/02/2024

N° DP 027 358 24 F0003

Par :	MONSIEUR LUQUET JOEL
Demeurant à :	1 IMP DES TILLEULS 27120 CHAMBRAY
Sur un terrain sis :	voie communale 11 JOUY SUR EURE à : 358 ZE 25
Nature des Travaux :	Mise en place d'un abri en bois de 4x4 m pour accueillir des chevaux

Surface de plancher créée :
16 m²

Destination :
Exploitation agricole et forestière –
Exploitation agricole

Le Maire de la commune de JOUY SUR EURE ;

Vu la déclaration préalable susvisée ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 17/12/2019, modifié le 28/09/2021 et le 11/10/2022, révisé le 27/06/2023 ; ;

Vu l'avis favorable avec prescriptions du service environnement d'Evreux Portes de Normandie en date du 20/02/2024 ;

Vu l'avis favorable avec prescriptions du service eaux pluviales d'Evreux Portes de Normandie en date du 20/02/2024 ;

:::ARRETE:::

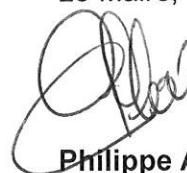
Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée. L'autorisation est assortie des prescriptions énoncées ci-après.

Article 2 : Les prescriptions suivantes formulées par le service environnement d'Evreux Portes de Normandie devront être respectées : « Sous réserve du respect des prescriptions de l'animateur Natura 2000 qui sont annotées dans le formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura 2000 ».

Article 3 : Les prescriptions suivantes formulées par le service eaux pluviales d'Evreux Portes de Normandie devront être respectées : « Gestion des eaux pluviales à la parcelle sans rejet sur le domaine public. Les ouvrages devront être dimensionnés pour une période de retour décennale ».

Observation(s) : - Le pétitionnaire est informé qu'il pourra être redevable d'une taxe au titre de la Taxe d'Aménagement (T.A.) part Communale et de la Taxe d'Aménagement (T.A.) part Départementale conformément aux articles L. 331-3 et R. 331-3 du Code de l'Urbanisme.

Fait à : JOUY SUR EURE, le 01/03/2024
Le Maire,



Philippe ALLAIN



Affiché en mairie le : 01/03/2024